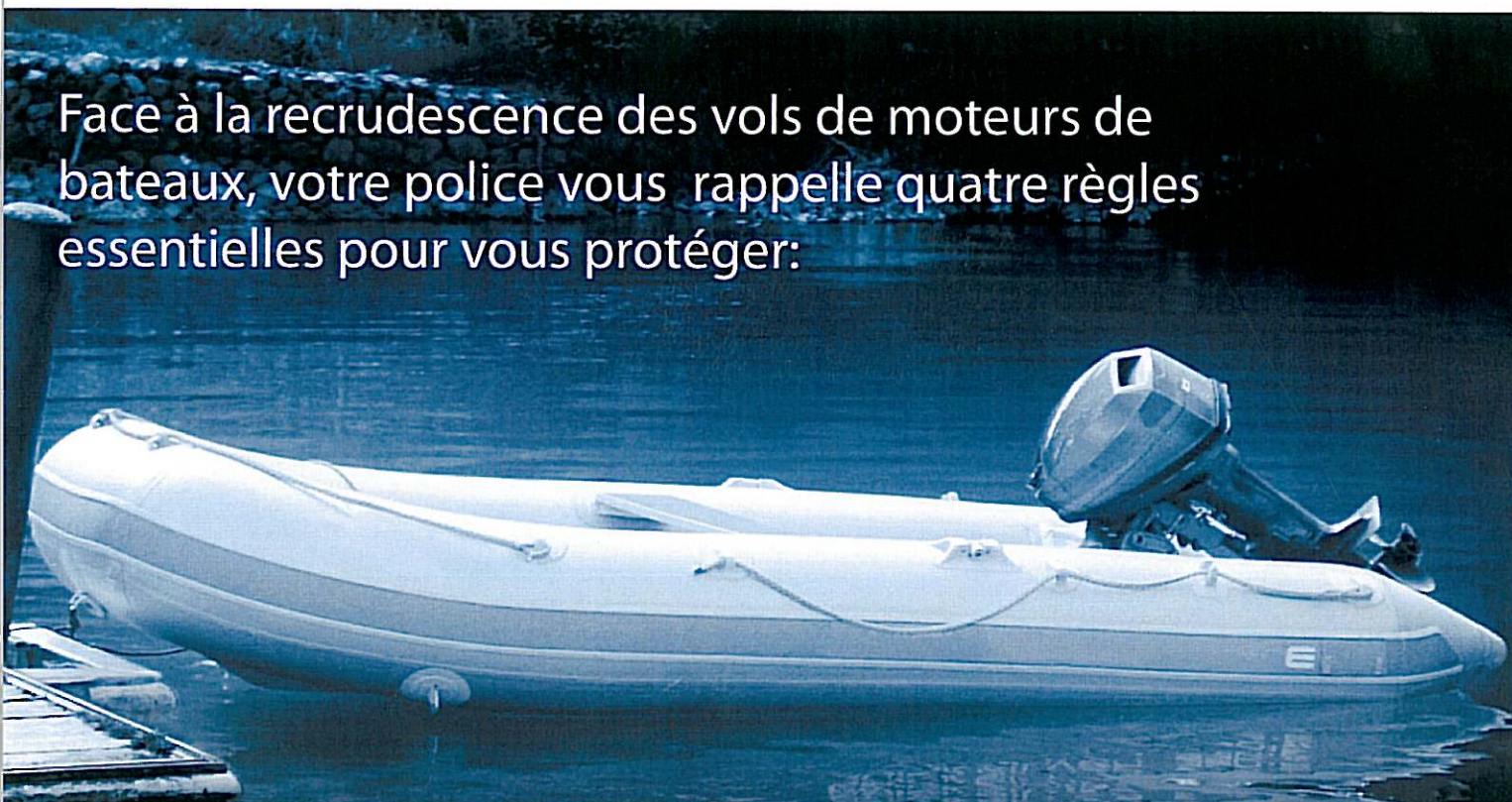


Attention

Vols de moteurs de bateaux!

Face à la recrudescence des vols de moteurs de bateaux, votre police vous rappelle quatre règles essentielles pour vous protéger:

- 
- bien sécuriser le moteur du bateau au moyen d'un antivol spécifique;
 - être en mesure de fournir le numéro de série, la marque, la puissance, les particularités ainsi que des photos détaillées du moteur;
 - en cas de vol, ne rien toucher afin de préserver les traces éventuelles;
 - signaler immédiatement à la police tout comportement suspect.